

La mort d'Henri III : une occasion ?

Michèle FOGEL
Université de Paris-Ouest-Nanterre

Dans le long titre de son cahier d'affiches, *Les belles Figures et Drolleries de la Ligue...*, Pierre de L'Estoile précise qu'elles ont été « imprimées, criées, preschées et vendues publiquement à Paris par tous les endroits et quarrefours de la Ville l'an 1589¹ ». Cette énumération, même dans sa forme plus esthétisante que précise, a le mérite de rappeler l'importance de la circulation orale des nouvelles, des idées et des décisions institutionnelles de tous niveaux, jusqu'aux formes cérémonielles que peut revêtir la publication de ces dernières aux carrefours de la ville². L'imprimé vient renforcer cette circulation avec une intensité dont nous n'avons plus tellement idée : il est alors d'une utilisation publique bien plus courante que dans nos débuts du XXI^e siècle. Mais il reste un objet fabriqué dans un atelier qui doit pouvoir vivre de sa vente, ce qui suppose chez l'imprimeur, et le libraire pour qui il travaille éventuellement, un minimum de sensibilité aux attentes des clients³.

Ce qui m'intéresse ici, c'est de chercher à savoir si et comment la mort d'Henri III le 2 août 1589 a offert une occasion favorable aux imprimeurs de Paris, cette capitale insurgée contre le pouvoir royal depuis mai 1588, dominée par les ultra-catholiques de la Ligue, assiégée depuis fin juillet par les armées conjointes du roi et d'Henri de Navarre. La mort des rois précédents – celle d'Henri II surtout, puisque François II et Charles IX ont disparu dans des situations troublées qui laissaient peu de places aux hommages – avait donné lieu à l'impression de quelques textes officiels, récits des obsèques, oraisons funèbres, poèmes de louange, certains confiés à l'une des figures de l'imprimerie savante, Robert Estienne⁴.

Depuis le milieu des années 1570, la production des petits imprimés, nos occasionnels, est devenue un élément essentiel dans les luttes religieuses et politiques : d'après Denis Pallier, rien qu'à Paris, cent-vingt imprimeurs et libraires ont travaillé pour les ultra-catholiques entre 1585 et 1594, par conviction ou par opportunisme. Avec une production croissante qui atteint 157 livrets en 1588, l'année du soulèvement, et 362 cette année 1589, où la poussée (81 titres) dans les trois premiers mois correspond à l'affolement au lendemain de la mise à mort par ordre royal du duc et du cardinal de Guise (23, 24 décembre 1588).

¹ Pierre de L'Estoile, *Les belles Figures et Drolleries de la Ligue*, consultable sur Gallica.

² Michèle Fogel, *Les Cérémonies de l'information dans la France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1989.

³ Denis Pallier, *Recherches sur l'imprimerie à Paris pendant la Ligue, 1585-1594*, Genève, Paris, Droz, 1975.

⁴ *Catalogue de l'Histoire de France*, BnF., Paris, t. I, respectivement p. 247-248, 249 et 287-288.

L'Estoile note, sans doute avec exagération, une nouvelle montée de la production à l'annonce de l'alliance d'Henri III et d'Henri de Navarre rendue publique le 19 avril 1589 :

... Desquels j'ai été curieux jusques là d'en ramasser jusques à plus de trois cents tous divers, tous imprimés à Paris et criés publiquement dans les rues, contenans quatre gros tomes que j'ai fait relier en parchemin et éthiqueté de ma main⁵...

Au contraire, après la mort du roi, il ne cite que quelques placards qui s'en réjouissent, le reste des documents qu'il conserve rend hommage au défunt ; ils sont peu nombreux et imprimés ailleurs qu'à Paris. Nous pouvons voir dans cette attitude l'effet de ses convictions loyalistes, mais à faire le tour des catalogues, il faut avouer qu'il s'y trouve peu d'occasionnels parisiens consacrés à cet événement unique alors dans l'histoire du royaume de France : l'assassinat d'un roi, héritier légitime de la Couronne et sacré comme tel avec l'huile sainte apportée par le Saint-Esprit⁶.

En partant, bien sûr, de Denis Pallier, j'ai relevé 9 livrets, 5 d'entre eux en plusieurs exemplaires et deux éditeurs ayant chacun produit deux titres⁷. L'essentiel se trouve aux Imprimés de la BnF, répertoriés dans le *Catalogue de l'Histoire de France* établi pendant le Second Empire, sans que l'on puisse rien savoir de leur provenance : certains portent le tampon de la Bibliothèque royale que je ne sais pas dater. À l'Arsenal, on trouve des doubles dans trois petits recueils anonymes ; la Mazarine conserve de même trois livrets venus de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor⁸. Je ne vois pas comment définir des indices qui puissent expliquer la survie d'un titre ou d'un autre.

Mon souci vient bien sûr de la question de la représentativité : avant même le hasard qui attaque n'importe quelle archive, comment s'est effectué le choix de ce qui devait subsister ? Des périodes de destruction prudentes et préventives ont répondu aussi bien à la peur vis-à-vis des ultra-catholiques qu'à celle de la victoire finale d'Henri IV. Déjà, des quatre tomes qu'il disait avoir constitués, L'Estoile ne donnait que 15 titres, « un échantillon », disait-il sans donner ses critères de sélection. Encore ne retrouve-t-on pas cet échantillon au complet ; lui-même a brûlé une partie de sa documentation pendant les troubles de janvier 1589, précaution justifiée puisque sa maison a été fouillée au mois de juillet suivant. À l'entrée d'Henri IV dans Paris (22 mars 1594), Séguier, alors lieutenant civil, a convoqué les imprimeurs et les libraires pour leur imposer la suppression de tous les livres séditieux ; le 1^{er} avril 1594, il a publié une ordonnance dans ce sens. La question ne se poserait peut-être pas si l'on avait à faire à un genre : je le demande aux spécialistes des travaux thématiques, disons les canards criminels : êtes-vous à un exemple près ? S'agissant d'un moment paroxystique de luttes politico-religieuses, la lecture des traces qui en restent est très délicate.

Déjà, je dois avouer une part d'arbitraire dans l'attribution que je fais à l'assassinat du roi comme occasion de la production de ces 9 pièces, à l'exception du *Discours*

⁵ Pierre de L'Estoile, *Registre-journal de Henri III*, Paris, 1837, t. III, p. 279.

⁶ Patrick Le Roux, *Un régicide au nom de Dieu, l'assassinat d'Henri III, 1^{er} août 1589*, Paris, Gallimard, coll. « Les journées qui ont fait la France », 2006.

⁷ Henri Hauser (*Les Sources de l'histoire de France, XVI^e siècle*, t. III, IV, Paris, 1912, 1915, 2 vol.) indique souvent d'autres exemplaires. Parce qu'il comporte 29 pages en petits caractères, je laisse provisoirement de côté les *Effets espouvantables de l'excommunication de Henry de Valois, & de Henry de Navarre. Où est contenue l'histoire au vray de la mort de Henry de Valois, & que Henry de Navarre est incapable de la Couronne de France*, Paris, N. Nivelles et R. Thierry, 1589.

⁸ D. Pallier signale l'intérêt du bibliothécaire de Saint-Victor pour les petits imprimés au moins dans les années 1585-1586, *op. cit.*, p. 189.

*véritable sur l'étrange et subite mort*⁹..., la seule dont on connaisse l'auteur, Edmé Bourgoing : le prieur jacobin, protecteur de l'assassin du roi, Jacques Clément, est pressé d'annoncer son geste. Le classement chronologique des catalogues, d'ailleurs variable entre les imprimés de la BnF et Denis Pallier par exemple, suit la succession des événements concernés, ce qui n'indique en rien la date de parution. Des neuf pièces que j'ai retenues, une seule comporte une date, à la dernière ligne, 21 août 1589, alors qu'au contraire le titre suggérait l'intemporalité, *Les prophéties merveilleuses advenues à l'endroit de Henry de Valois, 3. de ce nom jadis roy de France*¹⁰ ; pour les autres, seuls les détails dans le titre ou dans le corps du texte permettent de relever que la mort a eu lieu « ce jour d'huy », ou depuis peu de temps : « le 2. jour du présent mois ». Trois restent indatables.

Ces livrets portent tous la mention « Avec permission », autorisation d'imprimer délivrée par des censeurs, généralement docteurs en théologie de la Sorbonne : ils tiennent leur autorité du Conseil général de l'Union, émanation des différentes institutions coutumières transformées sous la pression des événements (conseils des seize quartiers, assemblée de l'Hôtel de ville)¹¹. Cette lecture préalable pèse sur les imprimeurs à qui elle fait perdre du temps – encore qu'il soit peut-être possible, dans la confusion générale, de prendre le risque de prétendre avoir reçu la permission – mais elle n'entraîne aucunement l'uniformité des contenus.

Je vais utiliser la diversité des manières de traiter de l'événement incroyable de l'assassinat d'un roi pour tenter une analyse des neuf livrets.

Dans la ville assiégée : des productions religieuses

Je commencerai par rapprocher deux textes : *Graces et louanges deues à Dieu*¹²... et *Les prophéties merveilleuses*¹³... Les citations et les références religieuses en constituent l'armature, au point de négliger le fait même de l'attentat contre le roi. Je relierais volontiers cette omniprésence de l'invocation à Dieu et à sa parole à la situation dramatique de Paris au milieu de l'été 1589.

Fin juillet, après des affrontements périphériques de plus en plus proches, les armées du roi et celles, essentiellement protestantes, d'Henri de Navarre ont mis le siège autour de la capitale. Henri III, installé sur les hauteurs de Saint-Cloud, contemplait la ville avec admiration et regrettait d'avoir à y entreprendre des destructions : par peur ou par complaisance, ces mots avaient circulé dans Paris. La présence des troupes visibles des remparts attisait la crainte des horreurs promises par toutes les opérations guerrières, encore renforcée par celle d'une revanche de la Saint-Barthélemy. Des habitants des campagnes et des petites villes déjà touchées étaient venus se réfugier dans Paris apportant leurs témoignages, augmentant les difficultés de ravitaillement de cette ville de plus de 300 000 habitants, contribuant à l'agitation. S'ajoutait le souvenir très récent de l'effroi qui, de janvier à fin mars, avait suivi l'assassinat des Guise : venue des paroisses, une foule de personnes de tous âges et de toute condition sociale marchait et priait jour et

⁹ *Discours véritable sur l'étrange et subite mort de Henry de Valois, advenue par permission divine, luy estant à S. Clou, ayant assiégé la Ville de Paris, le Mardy premier jour d'Aoust 1589. Par un Religieux de l'Ordre des Jacobins*, Paris, Hubert Velu, 1589.

¹⁰ *Les Prophéties merveilleuses advenues à l'endroit de Henry de Valois, 3. de ce nom, jadis Roy de France*, Paris, A. Du Breuil, 1589.

¹¹ Robert Descimon, « La Ligue à Paris (1585-1594) : une révision », *Annales E.S.C.*, janvier-février 1982, p. 72-111.

¹² *Graces et louanges deues à Dieu, pour la justice faite du cruel Tyran, & ennemy capital de la France*, Paris, A. Le Riche, 1589.

¹³ *Les Prophéties merveilleuses...*, *op. cit.*

nuit, à peine vêtues malgré le froid de l'hiver, dans une sorte de panique de fin du monde, tentant d'obtenir l'apaisement de la colère divine. Aussi bien le duc de Mayenne, cadet des Guise, reconnu « Lieutenant général de l'Etat royal et Couronne de France », que la majorité des responsables ligueurs avaient été d'accord pour interdire ces processions. Le 19 mai, le bureau de l'Hôtel de Ville, sensible aux manifestations qui avaient suivi la prise de Senlis par l'armée royale, avait ordonné aux prédicateurs de travailler à maintenir la confiance en Dieu et l'obéissance aux autorités politiques¹⁴.

Les *Grâces et louanges* commencent avec la reconnaissance du vœu exaucé : « L'on a tant crié Noel », formule humble, familière depuis le XIV^e siècle. Elle fait écho aux feux de joie qui dans certains quartiers de la ville ont accueilli la nouvelle de « la justice faite du cruel Tyran », comme dit le titre. Le 7 janvier, la faculté de théologie avait délié les sujets du devoir d'obéissance au roi ; fin juillet, l'excommunication pontificale avait été connue dans Paris. Dans les textes en circulation, Henri III, sans titre et sans légitimité, n'était plus qu'Henri de Valois, désigné au courage de celui qui pourrait entreprendre sa mise à mort.

Si l'on sait peu de choses de l'imprimeur libraire, Antoine Leriche, les *Grâces et louanges* sentent le prédicateur de métier, vraisemblablement moine puisqu'il fait référence aux prières qui rythment la nuit dans les couvents ; il aurait d'abord prononcé ce texte en chaire le jour même de la mort du roi. L'entrelacs scripturaire est habilement construit, animé du souffle des répétitions :

L'on a tant crié... L'on a tant souhaité, Les gens de bien ne faisaient que rompre les oreilles à Dieu : disans, Quand Seigneur ferez vous le Jugement & sentencirez vous de mort celuy qui nous persecute ? Mais en fin ils ont esté exaulcez. Ils ne faisaient que supplier la Justice Divine, qu'il luy pleust entendre à leur faire raison, droit & justice, d'un Tyran qui se disoit leur Roy... Ils ont supplié la sapience Divine¹⁵...

Les références aux textes sacrés sont peu nombreuses et bien exploitées : « ...l a bonne Judith qui se mist en danger & à l'aventure pour délivrer les sujets de ce Tyran » se retrouve ensuite

... après qu'elle eust trenché la teste à ce maudit Holopherne ennemy du peuple de Dieu, exhorta le peuple à louer Dieu, disant, Louëz nostre Seigneur, lequel n'a delaissé ceux qui espèrent en luy, & a accomply en moi sa servante, la misericorde qu'il a promis à la maison d'Israël, & a tué en ma main ceste nuict l'ennemy de son peuple¹⁶.

Judith est par sa pureté de vierge l'héroïne annonciatrice idéale du jeune moine Jacques Clément ; au lendemain de la mort du roi, les responsables ligueurs des quartiers ont recommandé aux prédicateurs l'utilisation de cette grande figure de l'Ancien Testament, mais si ce texte date bien du jour même de la mort du roi, ce n'est pas une consigne encore inconnue que le scripteur applique, mais une évidence, un *lieu commun* du discours de la chaire¹⁷. Plus originale, la pendaison d'Hamman, le méchant ministre du livre d'Esther, appelle celle encore à venir du duc d'Epemon, le dernier fidèle d'Henri III après la mort au combat du duc de Joyeuse.

Je laisse trois psaumes, le prophète Zacharie et deux beaux passages de l'Apocalypse, pour en venir à deux « preuves », comme dit justement la rhétorique, qui me semblent plus intéressantes. Le scripteur exalte la coïncidence entre la mort du roi et deux célébrations ordonnées par le calendrier liturgique : « Regardons je vous prie ce qui a esté chanté cette nuict à Matines au Nocturne », il s'agit du psaume 54 sur la punition

¹⁴ *Registres des délibérations du bureau de l'Hôtel de Ville de Paris*, t. IX, p. 358-359, consultable sur Gallica.

¹⁵ *Grâces et louanges...*, *op. cit.*, p. 3, 4.

¹⁶ *Ibid.*, p. 4, 10, 11.

¹⁷ D. Pallier, *op. cit.*, p. 74.

du traître, et « davantage ce mesme jour que la vengeance de ce maudit serpent a esté faicte, il est advenu que ce soit la solennité d'un saint Pape nommé Estienne, en la Messe de laquelle solemnité est leu un Evangile pris du chapitre dix-neuvième de saint Luc où il est parlé d'un Roy lequel estoit hay de ses citoyens¹⁸ ». Coïncidence mystique : la mort du « maudit serpent » n'a pas été seulement annoncée de tous temps par les Écritures, elle se coule dans la pratique cultuelle au détail quotidien près. Il importe peu que cette proximité temporelle puisse être un effet d'écriture : par la force des prières prévue par l'Église, les « citoyens », ces habitants de la ville assiégée, doivent avoir le sentiment de faire corps avec celui qui s'est voué à leur délivrance.

Les Propheties... datées du 21 août, prétendent aller au-delà des multiples récits parus dans les trois dernières semaines ; leur éditeur Antoine Du Breuil qui vient de s'installer, en a d'ailleurs publié un, dont je parlerai plus tard. L'abondance des citations ne laisse aucun doute sur la compétence théologique du scripteur, mais il ne s'agit plus d'un sermon fait dans l'émotion de la nouvelle :

... combien que plusieurs s'estudient par divers escrits le [l'agissement criminel des tyrans Rois] representer à toutes personnes qui voudront prendre la peine, lire ce qui en est représenté, toutesfois ils ne le peuvent entierement exprimer, qu'ils ne laissent encores quelque chose à dire, & quelque subject d'escrire¹⁹.

En termes strictement commerciaux, cela signifie chercher une place encore disponible dans le marché des occasionnels.

La solution que le scripteur présente avec des protestations de modestie est de construire un discours « un peu cherché de loing²⁰ ». De loin en effet, puisqu'après avoir placé l'événement dans la perspective de l'Apocalypse qu'elles citent en exergue « *Vae terrae & mari, quia descendit ad vos Diabolus habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet*, Apocalp. 12²¹ », *Les Propheties* partent de la transgression d'Adam pour suivre la persistance du mal parmi les hommes jusqu'à la treizième des vingt-quatre pages où, après une longue série de méchants tous condamnés

Entre lesquels à bon droit, & non a faux tiltres & enseignes, un Henry de Valois troisième de ce nom, jadis Roy, & cruel tyran de la France, a tenu l'un des premiers lieux et rancs, & on ne luy fera pas tort, quand on dira de luy qu'il a esté le fils aîné du Diable, en la maniere que monsieur S. Polycarpe Evesque de Smyrne, & Disciple de saint Jean l'Evangeliste, a dit à Marcion l'Heretique, Je te reconnais pour le fils aîné de Satan²².

Est alors dévoilé son projet de se « baigner dans le sang des gens de bien, nommément des habitants de la ville de Paris, desquels il en avoit un bon nombre escrits par nom, des plus signalez, qui devoient estre executez le troisième Aoust de cette présente année²³ ». L'accumulation de ses crimes dont le massacre des Guise rapidement rappelé appelait la vengeance divine : les Écritures en témoignent – Psaumes, Proverbes, Prophéties de Daniel, Esaïe et Jérémie, Livre des Macchabées, Matthieu, Marc, Luc, Paul, l'Apocalypse bien sûr, ainsi que l'Histoire avec Néron, Childéric, Julien l'Apostat. Au contraire le « premier Roy Chrestien de France nommé Clovis » a su tenir compte des avertissements de « monsieur S. Remy, Archevesque de Reims », de respecter l'Église ; moyennant quoi il a connu la prospérité²⁴. Il ne reste plus au scripteur inconnu, heureux

¹⁸ *Grâces et louanges*, op. cit., p. 6, 7.

¹⁹ *Les Propheties...*, op. cit., p. 3, 4.

²⁰ *Ibid.*, p. 5.

²¹ Traduction dans le texte : « Malheur sur la terre et sur la mer, car le Diable est descendu vers vous avec un grand courroux, sachant qu'il a peu de temps », *ibid.*, p. 17.

²² *Ibid.*, p. 13.

²³ *Ibid.*, p. 15.

²⁴ *Ibid.*, p. 22, 23.

possesseur d'un abondant cahier d'*exempla*, qu'à esquisser la coquette crainte d'ennuyer son lecteur, puis à rendre grâce à Dieu par un dernier psaume (124) pour finir par la formule d'acquiescement à sa volonté : « Ainsi soit-il ».

Au fond, et c'est pour moi un sentiment qui s'est peu à peu dégagé de la lecture de ces occasionnels, il n'est pas sûr qu'il soit anodin de se réjouir de la mort d'un roi. Même si depuis au moins quinze ans, la légitimité du tyrannicide a été défendue aussi bien par les catholiques que par les protestants. Pour le moment, je m'arrêterai à la seule interprétation chrétienne de ce scrupule. Lequel peut précisément être surmonté par « les avertissements des saintes Escritures, avec infinis exemples mis en avant pour pareil subject et occasion²⁵ ». L'accumulation des références, les « preuves » par excellence de la rhétorique, n'avait pas d'autre but que de rassurer les consciences.

Dernière pièce en forme de sermon, terminé par la même soumission à la volonté divine : *Advertissement aux princes & seigneurs catholiques, de s'humilier devant Dieu, & avoir sa crainte*²⁶... Je ne sais où se trouvait le scripteur lorsqu'il a rédigé ce texte : il ignore ou plutôt préfère ignorer les détails de l'attentat et l'agonie qui a duré près de vingt heures. C'est

...un homme infirme qui estoit simple Religieux, lequel ne l'a beaucoup travaillé qu'il ne luy donnast bien-tost le coup de la mort, sans marchander mourant tout vif, comme l'on dit communément, afin que fut accomplie la Prophetie des Hypocrites qu'a prédit le saint personnage David au psal. Cinquante-quatre, Qu'ils descendent tous vivans aux Enfers²⁷.

Cette mort immédiate, donc sans aucun des secours de la religion, intervient tout à la fin, à la neuvième des treize pages. Elle n'est que l'argument ultime de l'objet réel de ce texte, annoncé dès le titre : la dénonciation de l'égoïsme et de l'orgueil des Grands.

Du puits sans fond des Écritures, il suffit de sortir des éléments et de les mettre à la suite pour développer une vue radicale des relations sociales qui ne concerne pas seulement les souverains :

Si les Rois, Monarques, grands Seigneurs et Potentats avaient les yeux ouverts... Ainsi que nous enseigne le Sage, au Proverbe huitième, Ils apprendroient davantage que d'autant qu'ils ont de charge & puissance à eux baillée, de la main du tres-haut & tout puissant, ils ont à rendre compte... Ainsi qu'enseigne saint Hierosme, escrivant à Heliodore, ils apprendroient davantage qu'ils ont superintendance sur des Créatures, qui sont hommes, Images de Dieu, raisonnables d'une pareille nature qu'eux, estant pris en en leur condition naturelle, forgez de la main de Dieu²⁸.

La justification scripturaire de l'égalité entre les hommes s'est développée en même temps que la rupture religieuse à l'intérieur de l'Occident chrétien, et elle a perduré de la guerre des Paysans du Saint Empire dans les années 1520 au mouvement des Niveleurs dans les années 1640 en Angleterre. En pays catholique, si le fidèle ne s'empare pas directement du texte sacré, il peut compter du moins sur le petit clergé, sur les moines nombreux, prêts à se faire les intermédiaires, les porte-parole²⁹.

Reste à trouver les conséquences pratiques de cette égalité fondamentale ainsi affirmée. Ce qui est donné comme le péché majeur d'Henry de Valois troisième de ce nom, outre l'assassinat sacrilège des Guise, c'est l'augmentation du prélèvement fiscal :

²⁵ *Ibid.*, p. 8.

²⁶ *Advertissement aux princes & seigneurs catholiques, de s'humilier devant Dieu, & avoir sa crainte, par l'exemple de la mort estrange de Henry de Valois, jadis roy de France, advenue le 2. aoust, 1589*, Paris, Léger Delas, 1589.

²⁷ *Ibid.*, p. 11.

²⁸ *Ibid.*, p. 3-4.

²⁹ Arlette Lebigre, *La Révolution des curés, Paris 1588-1594*, Paris, Albin Michel, 1980.

... aussi il s'est oublié à l'endroit de ses subjects, lesquels on le sçait a bien peu aymé, ne faisant acte de pere envers les enfans, qu'il n'a eu autre passe-temps, soins, plaisir, contentement et esbat, que de charger leurs pauvres espauls de subsides, tailles impôts et autres fatigues innombrables³⁰.

Cette insouciance justifie la menace du châtement divin : « ceste fin si subite et si estrange » attend tous les puissants qui méprisent les égaux dont ils ont momentanément la charge.

Dans cette ville coupée du reste du royaume, de quels « princes & seigneurs catholiques » peut-il s'agir si ce n'est du duc de Mayenne et des partisans dont il a imposé la présence au Conseil de l'Union ? Et de quoi le texte peut-il se plaindre si ce n'est des impôts que les nécessités de la défense ont fait décider, mais qui rentrent si mal que les conseils de quartiers sont priés d'y pourvoir au plus vite ? Le 18 mai, Hennequin, président de la Chambre des Comptes, avait pressé Mayenne de rentrer à Paris après la perte de Senlis : « ...le peuple est en tel effroi, qu'on ne lui ose quasi parler... Votre présence est fort requise ici : car quant à madame de Montpensier, vostre sœur, je vous dirai qu'après la nouvelle de ceste desfaiete, elle a perdu beaucoup de crédit. Vous sçavez quelle beste c'est qu'un peuple³¹. » Ce peuple méprisable et redoutable à la fois, c'est dans la ville, tout ce qui n'est pas nobles, officiers de justice et de finances, grands marchands notables : donc, cette nombreuse population de boutiquiers et d'artisans qui à l'occasion processionne et se bat.

L'unanimité de la ville est une illusion et les Guise ont fort à faire pour prétendre en assurer le contrôle.

Le clan décapité : des productions politiques

Trois pièces me semblent venir de l'équipe que la duchesse de Montpensier a constituée. Catherine de Lorraine, veuve depuis 1582, s'est tout entière dévouée à la défense de son clan, et encore davantage après l'assassinat de ses frères. Son activité était si notoire que, d'après L'Estoile, le roi lui avait envoyé un de ses gentilshommes pour lui promettre de la faire brûler vive quand il aurait pris la ville, à quoi elle avait répondu « que le feu estoit pour les sodomites comme lui... et qu'elle feroit tout du pis qu'elle pourroit pour l'en garder d'y entrer³² ». Cet aimable échange avait eu lieu le 27 juillet alors que Mayenne venait d'abandonner Pontoise et reprenait péniblement la tâche de renforcer la défense de Paris à la veille de l'offensive royale annoncée.

Ces trois pièces ont en commun de subsister en plusieurs exemplaires, ce qui suggère sinon une grande diffusion, du moins une grande production. L'une d'entre elles a connu une édition à Lyon, qui avait juré l'union avec d'autres villes ligueuses en janvier 1589. Leur rédaction partage une maîtrise de l'écrit, un souci de l'argumentation politique, entre le discours démonstratif et le récit destiné à émouvoir. Les preuves religieuses sont tenues pour acquises, les citations des Ecritures plus rares.

Dans *L'Admirable et prodigieuse mort de Henry de Valois*³³..., le conflit entre d'un côté, le roi, prêt aux alliances les plus immorales avec les Protestants d'Allemagne, d'Angleterre et Henri de Navarre, et de l'autre, « l'illustre et Royale maison de Lorraine, support de l'Eglise³⁴ » occupe la première partie : y sont contés la victoire d'Henri de Guise à Auneau (1587), sa présence salvatrice le jour de l'insurrection parisienne du 8 mai 1588, le piège de la réunion des États généraux, le double massacre de Blois.

³⁰ *Advertissement aux princes & seigneurs catholiques*, op. cit., p. 10.

³¹ Pierre de L'Estoile, *Registre-journal*, op. cit., p. 296.

³² *Ibid.*, p. 300.

³³ *Admirable et prodigieuse mort de Henry de Valois*, Paris, Pierre Deshayes, 1589.

³⁴ *Ibid.*, p. 5.

Deuxième partie : ce dernier événement décide frère Jacques Clément « fort simple mais dévotieux » à entrer en pénitence, puis à envisager l'assassinat du roi, en quoi il devient la risée de ses compagnons ; les récentes défaites militaires le décident à l'action. La minutie des détails conforte l'idée d'une proximité de M^{me} de Montpensier : qui d'autre qu'elle ou son entourage penserait à rappeler que le comte de Brienne, fait prisonnier près de Tours fin avril, est tenu en otage à Paris, ce qui permet à Jacques Clément de se présenter au roi comme un intermédiaire proposant sa libération ? En quoi, ce moine n'est pas aussi simple qu'annoncé alors que l'intervention divine n'est même pas invoquée. Viennent alors les horribles détails de l'agression et des morts successives du moine et du roi, que l'on trouve dans d'autres textes.

Le récit est renforcé par les dénonciations contre celui qui n'était déjà plus souverain : Henry de Valois, « ses mignons heretiques et sangsues du peuple », accusé de vouloir « abolir entièrement la Religion Catholique », « tyran, ennemy de Dieu³⁵ ». Et par le progressif dégagement des destinataires réels de cette pièce, les Politiques, nommés par deux fois et interpellés tout à la fin : « Quelques Politiques ne voieront volontiers cest escrit et murmureront : mais les Catholiques en loueront Dieu, & prieront pour la santé des Princes, supports de l'Eglise³⁶. » Les Politiques, appartiennent au même milieu aisé que les ultra-catholiques qui entourent le clan des Guise, mais pour aller vite, je dirai que ce sont les partisans d'une monarchie légitime, garante de stabilité, un peu à la Montaigne. Nombreux à être restés dans la ville, réticents à répondre aux levées de subsides, ils sont regardés avec suspicion par les ultra-ligueurs : L'Estoile rapporte trois cents arrestations au lendemain de la mort du roi. Il est difficile de dire si l'*Admirable et prodigieuse mort* cherche à justifier ces arrestations ou bien à tenter de rallier certains politiques.

Or, de ce point de vue, le grand geste libérateur du petit moine est une erreur totale. Henri III n'avait ni fils ni frère depuis la mort d'Anjou (1585) qui pût assurer une succession simple ; son épouse était stérile depuis les débuts de leur mariage, mais il n'avait que trente-sept ans, et l'on pouvait encore envisager une naissance tardive, un remariage. Sa mort oblige brutalement à choisir entre son héritier selon la loi successorale de la Couronne de France, Henri de Navarre, cousin au 21^e degré mais protestant, et l'oncle de celui-ci, le vieux cardinal de Bourbon, tenu enfermé sur ordre du roi. Resterait, en changeant de dynastie, « l'illustre et Royale maison de Lorraine » : c'est le sens de toute l'activité de M^{me} de Montpensier. À ceci près que le chef officiel de la fratrie, Mayenne, quoique président du Conseil de l'Union et lieutenant général du royaume, est mauvais manœuvrier tant à la guerre qu'en politique et que l'aîné des fils du duc assassiné n'a que seize ans.

En attendant, il faut justifier Jacques Clément, et deux autres textes s'y emploient. *L'Histoire admirable a la posterite des faits et gestes d'Henry de Valois*³⁷..., sort du même atelier que l'*Admirable et prodigieuse mort*... : celui de Pierre Deshayes, imprimeur-libraire à Paris depuis 1574. Sans que rien ne permette d'expliquer cette distinction, l'ouvrage a été lu et approuvé par « Ces Messieurs de la sainte Union », c'est le seul qui porte cette mention. Il construit lourdement le parallèle entre Henry de Valois et un Louis le Fainéant, 29^e roi de France, fils de Karloman, dont l'intérêt démonstratif est d'avoir été déposé et fait moine. Une accumulation de turpitudes en huit articles, y compris le viol de la religieuse de Poissy par Henri III qui se retrouve dans des textes et des images antérieurs, jusqu'au moment où « la main de Jacques Clément,

³⁵ *Ibid.*, respectivement, p. 6 et 7.

³⁶ *Ibid.*, p. 15.

³⁷ *Histoire admirable a la posterite des faits et gestes de Henry de Valois [Texte imprimé]. Comparez en tous poincts avec ceux de Loys Faineant : & la miserable fin de l'un & de l'autre. Avec un nouveau & fatal Anagramme du nom dudict Henry de Valois*, Paris, Pierre Des-Hayes, 1589.

miraculeusement guidé³⁸ » évite aux Français la peine des procédures de déposition. Le texte finit par une anagramme : HENRRY DE VALOIS / A RUINE' LE LYS D OR, et son commentaire, lecture rétroactive des signes annonciateurs : « Qui est un certain présage & evident tesmoignage qu'il était né pour gaster le royaume de France³⁹. » Suit, à la dernière page, un SONNET AU PEUPLE FRANÇOIS qui dit comment les « deux rois fainéants » se sont montrés indignes du sceptre royal dont les Français les avaient honorés. Anagramme et sonnet, ces petites formes chargées de renforcer le sens du récit, nous rapprochent de la présentation des occasionnels ordinaires.

Produit par François Tabart, libraire suffisamment important pour s'être vu confier l'impression de la harangue de la noblesse à Charles IX en 1574, puis des hommages au duc d'Anjou en 1585, *Le discours au vray, sur la mort et le trespas de Henry de Valois*⁴⁰... est resté en trois exemplaires. Il suit la même progression que l'*Admirable et prodigieuse mort*..., avec une longue insistance sur le dévouement des Guise, ici seulement depuis les États généraux de 1588, et leur mise à mort, déplorée de façon emphatique : « O inhumanité plus que barbare... Hélas fallait-il que⁴¹... ? » Le récit vif et détaillé de l'attentat respecte la nécessité de présenter l'entreprise du saint homme comme totalement isolée. Rien qui s'écarte donc des besoins ou des exigences de la maison des Guise, mais une intéressante interruption du récit entre la mort des Guise et celle du roi par deux exemples de tyrans châtiés qui ne doivent rien aux Écritures, l'un est Caligula, l'autre à la trajectoire curieuse, Popiel, roi de Pologne en 346.

Ce personnage vient du recueil des *Histoires prodigieuses* que Boaistuau a publié en 1560, juste après avoir connu le grand succès de ses *Histoires tragiques*. Dans les premiers mois de 1589, a paru un livret de sept pages où le récit de Popiel qui en faisait partie se trouvait seul, précédé d'un titre et d'une introduction qui devait aider le lecteur à faire les rapprochements éclairants⁴². Popiel était roi de Pologne, comme Henri III, il a tué ses oncles, comme Henri III les Guise, des rats sortent de leurs cadavres et le dévorent : châtement affreux qui préfigure celui qui attend le roi de France. L'intégration de cette histoire dans le *Discours au vray sur la mort et trespas*... paraît indiquer un certain degré de liberté accordé à l'éditeur François Tabart, signalé aussi comme auteur, à partir du moment où il respecte un schéma favorable aux Guise. Il n'y a pas ici de frontière étanche entre la narration qui prend les formes récréatives d'un conte horrifique, même quand elle poursuit un but édifiant, et le texte politique et polémique dont la visée immédiate est de maintenir ce qui reste du clan des Guise à la tête de la capitale, voire du royaume.

Des productions commerciales ?

Le *Discours véritable sur l'étrange et subite mort de Henry de Valois*⁴³ est le fruit d'une véritable entreprise ligueuse. L'auteur, Edmé Bourgoing, est le prieur du couvent des Jacobins où Jacques Clément a passé quelque temps ; il ne s'est pas contenté de prier,

³⁸ *Ibid.*, p. 17.

³⁹ *Ibid.*, p. 20.

⁴⁰ *Le discours au vray, sur la mort et trespas de Henry de Valois, Lequel est decedé le 2. jour de ce present mois d'Aoust*, 1589, Paris, François Tabart, 1589, consultable sur Gallica.

⁴¹ *Ibid.*, p. 8.

⁴² *Histoire de la mort tragique et Prodigieuse, de Popiel Roy de Polongne. Duquel les Tiranniques actes se peuvent conformer à son successeur, Henry de Valois*, Paris, Jacques Le Borgne, 1589 ; aucun renseignement sur cet éditeur, peut-être un pseudonyme.

⁴³ *Discours véritable sur l'étrange et subite mort de Henry de Valois, advenue par permission divine, luy estant à S. Clou, ayant assiégé la Ville de Paris, le mardy premier jour d'Aoust 1589. Par un Religieux de l'Ordre des Jacobins*, Paris, Hubert Velut, 1589.

d'écrire et de publier, il n'a pas hésité à aller se battre sur les remparts au moment de l'attaque de novembre 1589 ; fait prisonnier, il a été emmené à Tours et exécuté. De ce *Discours*, on compte cinq exemplaires parisiens, produits par deux éditeurs très actifs parmi les Ligueurs, Hubert Velut et Didier Milot. On connaît un exemplaire lyonnais, un troyen, preuve des liens déjà vus. C'est la plus répandue des neuf pièces étudiées. Quoique son intention hagiographique et polémique ne fasse aucun doute, sa forme emprunte toutes les séductions des occasionnels ordinaires.

Le titre long résume le contenu, manière habituelle d'attirer l'acheteur. Contrairement à la réalité, et au texte lui-même, la mort est datée du 1^{er} août, jour de l'attentat, sans doute pour la rendre plus « subite » suivant un procédé déjà rencontré. L'introduction fait la longue liste des atrocités perpétrées sur les hommes, les femmes, les enfants, sur les laïcs et les religieux, sur les bâtiments consacrés aussi, à mesure de la progression des troupes dans les villes et villages proches de la capitale. La décision divine d'y mettre fin annonce, à la page 5, le début « du discours suyvnt » : « Un jeune Religieux Jacobin à Sens, aagé seulement de 22. à 23 ans » : dans cette narration, le lecteur peut suivre la succession des actes de Jacques Clément jusqu'à l'accomplissement de sa mission et son martyr. L'écriture joue sur les temps, le passé simple pour dire les appels à Dieu, le présent dès que ce dernier se manifeste. Car ce jeune homme, et le lecteur avec lui, est gratifié d'une vision :

... une nuict, comme il estoit dans son lict, (Dieu) luy en envoie son Ange en vision, lequel avec une grande lumière se presente à ce Religieux & luy montrant un glaive nud, luy dit ces mots « *Frère Jacques, je suis messenger du Dieu tout puissant qui te vient acertener que par toy le Tyran de la France doit estre mis à mort. Pense donc à toy, et te prepare, comme la Couronne du martyre t'est aussi preparee. Cela dit, l'Ange se disparut*⁴⁴.

On peut juger que c'est la meilleure manière d'ôter à qui que ce soit toute responsabilité dans la mise à mort du roi, mais c'est aussi le charme du récit que ce passage de l'Ange.

Le jeune moine progresse ensuite de façon très ordonnée : une consultation d'un ami « fort scientifique » – le prieur Bourgoing lui-même ? – le rassure : « que mesmes ou [*sic*] cas que celui qui executeroit une si bonne œuvre, fut mis à mort... Il seroit bien heureux⁴⁵ » ; des jours de purification spirituelle ; la mise au point d'une tactique pour approcher le roi, l'achat « d'un couteau long, bien tranchant & fort pointu, lequel il met dans sa manche⁴⁶ », et le trajet jusqu'à Saint-Cloud. Le lecteur peut admirer « ce virile cœur & vertueux » qui lui donne l'aisance, l'habileté, la ruse, de tromper le capitaine des gardes du corps du roi et le roi lui-même. Le récit détaille ici la succession des gestes : le moine se prosterne, le roi « aise au possible », le moine baise la missive qu'il apporte au roi, et tout en la lui tendant

du couteau qu'il tenoit prest dans sa manche, luy donne tel coup dans le ventre, que les boyaux en sortoient avec le sang en grande effusion . Le Roy à la chaude, voyant l'ombre du couteau, avoit paré de la main, qui fust un peu offencee, mais elle n'empescha l'impetuositè du coup, rué à plomb et de toute la force du Religieux⁴⁷.

Je passe sur la suite tout aussi détaillée de la mort du moine et de celle du roi, mais je demande aux spécialistes des histoires tragiques et des récits criminels s'ils reconnaissent un terrain familier : l'horreur narrative.

C'est au moment ultime où le roi « se laissa saisir par la Parque & se recommanda à son grand amy Despernon & au Roy de Navarre⁴⁸ », que s'opère le changement de ton

⁴⁴ *Ibid.*, p. 6.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 8.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 10.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 12.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 14

qui gouverne les deux dernières pages, des scènes grotesques où sont impliqués tous les ennemis des Ligueurs : Épernon de « se constringer et pleurer comme un veau... les Politiques de demeurer estonnez... les Suisses de boire... ceux qui pensent hériter de la Couronne de rire en cœur & faire bonne mine⁴⁹ ». Même le supplice infligé au cadavre de Jacques Clément est sujet à plaisanterie : « ... je vous laisse à penser le mal qu'il enduret estant ainsi traicté après sa mort⁵⁰. »

Si le dernier paragraphe demande opportunément à Dieu de délivrer la ville toujours assiégée, ce qui me retient, c'est ce passage au rire et à la vulgarité, confirmé par le sizain final et son « coup dans la pance », et qui permet de présenter les deux derniers imprimés difficiles à interpréter.

Édité par l'imprimeur Du Breuil, déjà rencontré avec les *Prophéties*, le *Discours veritable des derniers propos qu'a tenu Henry de Valois à Jean d'Épernon*⁵¹ intercale le récit de l'attentat et de la mort du roi avec tous ses détails médicaux et les différents degrés de désespoir du duc d'Épernon. Ce dernier fidèle d'Henri III est l'objet des attaques des Ligueurs ou du clan des Guise lui-même : il est meilleur guerrier que Mayenne. Le ton de ce livret, par ailleurs très soigneux, est celui de la dérision que résume une gravure représentant Épernon, le chapeau à terre et s'arrachant les cheveux, près du lit où repose le roi. Par opposition à cette ridicule faiblesse, l'attitude du roi est pleine d'un calme que l'on pourrait dire majestueux, même dans sa promesse de recommander Épernon au roi de Navarre, l'hérétique.

Épernon est le protagoniste du dernier livret, le plus étrange, et le plus mal imprimé. *La recompance qu'a receu Henry de Valois*⁵²... restitue en alexandrins dissimulés par la typographie ordinaire de la prose les échanges entre le duc, Martin, son interlocuteur chez Lucifer, et Jacquet, le cuisinier de l'Enfer :

Puisque mon Roy est mort mon maistre mon seigneur, puisqu'il a tout perdu ses forces sa vigueur , & qu'il n'a plus rien ny argent ny finance, & puis qu'il a perdu le Royaume de France, il fault qu'en le servant ainsi que suis tenu je face si je puis qui luy soit detenu, l'on place là bas pour royalle demeure⁵³...

Il s'agit tout en rappelant les crimes du roi de préparer son arrivée « là bas », le lieu de la damnation éternelle. Martin s'empresse d'acquiescer :

Certes je le veux bien puisque c'est ton plaisir je, vois à lucifer, auquel tout à loisir, le tout accomplira, si ce n'est point abus, sus, sus mes mignons, mes petits diabolins, prenez vos beaux habits chausés vos beaux patins, car voicy nostre Roy ce Henry de Vallois, le Tiran, de la france, le bourreau de Blois, il le faut recevoir comme sçavez trop bien, en pompe & en honneur, sans y espergner rien⁵⁴...

Épernon accompagne le roi en lui recommandant de retenir une place « pour le grand Biarnoï (Henri de Navarre), il te doit aller voir en peu de temps d'ici⁵⁵ ». Puis il retourne combattre.

Il ne reste plus à Martin qu'à faire préparer le banquet : « Et toy hau, cuisinier, appreste la viande, mets la nappe, ici bas en cette salle grande, il faut le bien traiter pour lui faire un apis de perdrix, de chapons de lapins a grand tas, mets y tout ton savoir⁵⁶... »

⁴⁹ *Ibid.*, p. 14.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 15.

⁵¹ *Discours veritable des derniers propos qu'a tenu Henry de Valois à Jean d'Épernon. Avec les regrets et doléances dudict duc d'Épernon sur la mort et le trespas de son maistre*, Paris, A. Du Breuil, 1589.

⁵² *La recompance qu'a receu Henry de Valois d'avoir creu et hante son amy Jean d'Épernon*, Paris, J. Grégoire, 1589.

⁵³ *Ibid.*, p. 3.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 4, 5.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 7.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 8.

Lorsque tout est prêt, un marmiton vient prévenir Martin et frappe à la porte : « tic, tac, tac, tic, tac, haula, haula, haula, la hau⁵⁷ » ; on n'est alors pas loin des tréteaux de théâtre. Lucifer lui-même vient accueillir le roi avant que l'auteur n'adjure Dieu d'alléger rapidement les souffrances de la France en faisant mourir Épernon.

Rire et dérision sont des moyens connus de s'approprier la mort d'un ennemi redouté. Imprimés, ils sont l'équivalent de l'acharnement sur les corps, mutilations pratiquées aussi bien par les civils que par les soldats dans les périodes de grandes violences.

Si L'Estoile n'avait pas concentré ses choix sur les affiches, ces deux derniers livrets pourraient faire partie des *Drolleries de la Ligue*, celles qui sans être le fruit d'ordres ni de directives, permettent aux imprimeurs libraires de diversifier leur production. La *Recompance* est l'œuvre d'un nouveau venu, Jacques Grégoire, imprimeur et colporteur arrivé de Blois en 1588 : malgré son inventivité, il n'a pas réussi son implantation à Paris, les catalogues le perdent après l'année 1589.

La force des occasionnels

Dissuadée par les vingt-neuf pages qui dépassaient la norme retenue, j'avais laissé de côté les *Effects espouvantables de l'excommunication de Henry de Valois, & de Henry de Navarre*⁵⁸... J'y suis revenue à la suite d'une double observation. D'un côté, l'hypertrophie du texte vient de ce qu'il mêle au récit des turpitudes du roi la démonstration, annoncée dès le titre, de l'incapacité d'Henri de Navarre à accéder à la Couronne. Ce livret porte le nom de l'imprimeur officiel de la Sainte Union, Nicolas Nivelles, associé à Rolin Thierry pour assurer toute la production dont il est chargé. Le privilège dont ils bénéficient tous deux leur a été accordé le 18 avril 1589, ils en ont fait figurer un extrait à la dernière page de ce livret. Cette position exceptionnelle leur assure l'impression des textes officiels : c'est ainsi qu'ils ont eu à publier la déclaration de Mayenne et du Conseil, datée du 5 août, et qui développait tous les arguments opposables à l'avènement d'Henri de Navarre⁵⁹. Il est donc remarquable que les deux imprimeurs aient ressenti le besoin de doubler le texte officiel dans sa compacité et dans sa sécheresse d'un livret plus convaincant sans doute par sa véhémence et sa multitude d'*exempla*. Et d'y ajouter la décoration attendue des petits récits parallèles et des sonnets rapidement tournés.

En cela, et c'est ma deuxième remarque, aussi bien les autorités politiques que leurs deux imprimeurs ne faisaient que répliquer à Henri de Navarre, déjà proclamé roi par les mêmes moyens. Dans les deux jours qui ont suivi la mort d'Henri III, il avait réussi à se faire reconnaître comme successeur légitime par tout ce qu'il avait pu trouver de dignitaires et de grands nobles : les textes de leur accord daté du 4 août ont été confiés aux soins d'un imprimeur de fortune qui n'a pas laissé de trace, si bien qu'il est impossible de savoir s'il travaillait à Tours auprès des membres du parlement de Paris restés fidèles ou plus près de Paris⁶⁰. Mais d'une manière ou d'une autre, ils ont très vite été connus dans la capitale. Or, ces mêmes textes se retrouvent dans un véritable occasionnel, où ils sont annoncés et précédés de deux pages contenant « les derniers propos du roi consolant

⁵⁷ *Ibid.*, p. 9.

⁵⁸ Voir note 7.

⁵⁹ *Edict et déclaration de Monseigneur le duc de Mayenne, & le conseil général de la Sainte-Union. Pour réunir tous les vrais chrestiens françois à la deffense de l'Eglise catholique, apostolique & romaine, & manutention de l'Estat royal*, Paris, Nicolas Nivelles et Rolin Thierry, 1589.

⁶⁰ *Serment et protestation du roy de Navarre à son avènement a la couronne, avec le serment réciproque de princes de sang et autres dues [sic], pairs et officiers de la couronne de France à Sa Majesté*, s. l., 1589.

avant sa mort ses fideles sujets⁶¹ ». Apocryphes bien sûr, ces dernières paroles ont la sérénité de la bonne mort chrétienne : « ... je sçay que la derniere heure de ma vie sera la premiere de mes felicitez⁶² », et la grandeur mélancolique du souverain qui abandonne le pouvoir : « Une chose me console, cest que je lis en vos visages, avec la douleur de vos cœurs, & l'angoisse de vos ames, une belle & louable resolution de demeurer unis, pour la conservation de ce qui reste d'entier dans mon Estat⁶³. » Puis vient l'appui au nouveau règne : « Je sçay, & j'en puis respondre, que le Roy de Navarre, mon bon frère, legitime successeur de ceste Couronne, est assez instruit es loix de bien regner, pour sçavoir commander les choses raisonnables : & je me promets que vous n'ignorez pas la juste obeyssance que vous luy devez⁶⁴. » Sur la même page que l'échange final des larmes des assistants et du roi lui-même, commence le texte du serment : « Nous Henry, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre, promettons & jurons par la foy & en parolle de Roy⁶⁵... ». L'absence de page-titre ne permet pas d'identifier l'imprimeur.

Il faut sans doute élargir ici la fonction d'écho de l'occasionnel. Le cérémonial habituel des obsèques royales ne peut pas assurer la transition avec le nouveau règne : la basilique de Saint-Denis est tenue par les Ligueurs. Le nouveau roi doit protéger le corps du défunt en l'accompagnant avec son armée jusqu'à l'abbaye de Sainte-Corneille, près de Compiègne, ville fermement tenue par les loyalistes. Ce qui est attendu de ce livret, c'est qu'il contribue à l'acceptation de l'avènement, mais en l'absence de traces de son imprimeur, il est impossible ici encore de deviner son degré de circulation.

S'il faut une conclusion à ce bref passage parmi les quelques épaves qui sont restées de la production des petits imprimés autour de la mort d'Henri III, je voudrais souligner l'importance de la forme occasionnelle dans ce moment d'intense lutte politique. Seule la prédication impose le respect de sa forme rigide. La présentation des autres discours intègre l'argumentation à la narration et profite du caractère exceptionnel de l'événement pour en appeler à l'émotion et à l'imagination. Les petites formes font mieux que souligner la signification ; récréatives, facilement mémorisables, elles ont en outre le mérite de faire varier la mise en page et les caractères, de donner une certaine beauté à des objets que L'Estoile prétendait avoir ramassés dans les rues.

⁶¹ *Derniers propos du Roy consolant avant sa mort ses fideles sujets. Avec le serment & promesse du Roy à son advenement a la Couronne ; suivy du serment réciproque de Princes du sang et autres Ducs, Paris [sic], &c à Sa Majesté, s. l., 1589.*

⁶² *Ibid.*, p. 1.

⁶³ *Ibid.*, p. 2.

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ *Ibid.*, p. 3.